

SCALDO ^{N° 2} Mag



**Moments
de convivialité**

Ateliers

**Journée
patoisante**

Concours

Marche bleue

**LA SEMAINE BLEUE :
UNE SEMAINE POUR NOS AÎNÉS**

MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



 www.escaudoevres.fr
 facebook.com/ville.escaudoevres.officielle

 221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES
 03 27 72 70 70

M. Thierry BOUTEMAN - Maire d'Escaudœuvres



Chères Scaldobrigiennes, Chers Scaldobrigiens,

Après une période estivale atypique, marquée par la situation sanitaire exceptionnelle que nous connaissons, j'espère que chacun d'entre vous se porte bien et que vous avez su profiter de ce bel été.

En ce début d'octobre, l'épidémie semble encore sous contrôle dans le Cambrésis alors que certains territoires se trouvent en zone écarlate avec une circulation très active du virus.

Afin d'éviter de nous retrouver à notre tour dans une situation préoccupante, il nous appartient de rester très vigilants. Le masque, le lavage des mains et dans certaines conditions la distanciation sociale sont les seules armes qui nous protègent du Coronavirus.

De nombreux riverains nous alertent concernant les masques retrouvés le long des trottoirs. J'en appelle au civisme de chacun en vous rappelant que **chaque masque utilisé ne doit en aucun cas se retrouver sur la voie publique, mais doit être déposé dans une poubelle.**

Aujourd'hui, nous savons qu'il faudra apprendre à vivre durablement avec ce virus.

C'est pourquoi, malgré ce contexte particulier, nous avons tenu à maintenir l'Accueil de Loisirs, le mercredi des voisins, les défilés du 14 juillet et du 2 septembre, la 1^{re} fête du sport et de la culture les 12 et 13 septembre et la semaine bleue organisée spécialement pour nos anciens.

Avec le concours des responsables d'associations et clubs sportifs, des enseignants, des agents municipaux et des élus, **nous nous efforçons à poursuivre les services, les activités et les manifestations avec la mise en place de protocoles spécifiques.**

Je remercie à cet effet toutes les personnes qui s'investissent chaque jour pour le bien-être de nos habitants.

Nous poursuivons également l'étude des différents dossiers pour le bon fonctionnement de notre mairie :

- ◆ **Finance : L'audit financier** se termine et vous sera prochainement présenté par le cabinet d'expertise Stratorial.
- ◆ **Sécurité :**
 - ◇ Nous avons dû constituer en urgence, à la demande de la préfecture, **un dossier de 196 pages régularisant l'autorisation de la vidéosurveillance de notre ville** et retraçant l'installation de toutes les caméras depuis 2007 car celui-ci demeurait incomplet depuis toutes ces années.
 - ◇ Un nouveau passage piéton a été créé rue Émile Zola près de "Ma Maison". **Les premiers passages piétons lumineux** devraient être installés avant la fin de l'année.
- ◆ **Urbanisme :** Nous avons renégocié le projet signé avec la Société NordSem car celui-ci fragilisait fortement le budget communal. Les projets "friche Vandorpe" et "la Louvière" restent d'actualité.

Enfin, en date du 24 septembre 2020, **le Tribunal Administratif a définitivement rejeté le recours du maire sortant.** Nous resterons donc à vos côtés et au service de la ville pour les 6 prochaines années.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

Bien à vous,

Thierry BOUTEMAN
Maire d'Escaudœuvres

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

M. Thierry BOUTEMAN
Maire d'Escaudœuvres

✓ Disponible sur rendez-vous à prendre à l'accueil de la mairie

M^{me} Agnès BILBAUT
1^{re} adjointe au maire

Déléguée au C.C.A.S.

M. Thomas FRÉMOND
2^e adjoint au maire

Délégué à l'environnement et à la transition écologique

M^{me} Corinne CAMBAY
3^e adjointe au maire

Déléguée à l'urbanisme

✓ Disponible sans rendez-vous les 2^e et 4^e mercredis de 9 h à 12 h (sauf juillet et août)

M. Thomas LEFEUVRE
4^e adjoint

Délégué aux finances

M^{me} Murielle SAKALOWSKI
5^e adjointe

Déléguée aux écoles et à la petite enfance

M. Jean-Jacques DESPIERRE
6^e adjoint

Délégué à la voirie et aux travaux

M. Laurent LERICHE
Conseiller municipal

Délégué aux sports

M. Christian HENNEBICQ
Conseiller municipal

Délégué à la sécurité

M. Michaël OLIVIER
Conseiller municipal

Délégué à la jeunesse

M^{me} Delphine VÉRIN
Conseillère municipale

Déléguée aux associations et aux commerces

M. Nicolas VANESSCHE
Conseiller municipal

Délégué aux fêtes et aux cérémonies

M^{me} Gwenaëlle PRINCE
Conseillère municipale

Déléguée à la culture

AUTRES PERMANENCES

M^{me} Danielle LECLAIR (référente du relais autonomie C.L.I.C. Cambrésis Ouest)

✓ Disponible sur rendez-vous le mercredi de 14 h à 16 h

M^e Blandine OLIVIER-DENIS (avocate au barreau de Valenciennes)

M. Philippe-Alexandre OLIVIER (juriste)

✓ Conseils juridiques gratuits sans rendez-vous le mercredi de 14 h à 17 h



M^{me} Agnès BILBAUT - 1^{re} adjointe au maire

LA SEMAINE BLEUE : UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS GRATUITES POUR NOS AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Escaudœuvres inscrit son action dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Tout au long de la semaine, diverses activités gratuites sont proposées aux personnes à partir de 62 ans et permettront aux participants de tenter de remporter des bons d'achat offerts par le C.C.A.S. valables chez les commerçants d'Escaudœuvres. Un partenariat a d'ailleurs été mis en place avec les commerçants qui ont bien voulu accorder des remises durant le mois d'octobre sur présentation du coupon reçu par les seniors de la commune.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Lundi 5 octobre :

De 8 h 30 à 11 h 30 : *Petit-déjeuner* en trois groupes de 30 minutes avec présentation de la semaine bleue - **Salle polyvalente.**

De 15 h à 17 h : *Atelier de confection florale* animé par M. Gilles WECLAWIAK (Atelier des fleurs) - **Salle polyvalente.**

 **Un bon d'achat à gagner !**

Mardi 6 octobre :

De 9 h 45 à 12 h : *Marche bleue* avec différents parcours - **Départ du parking du stade de hockey.**

De 14 h à 18 h : *Séance de sophrologie* pour un moment de détente et de bien-être animée par M^{me} Jessica MAGANINHO (Harmolibre). Séances d'une heure par groupe de 9 personnes - **Médiathèque.**

Mercredi 7 octobre :

De 10 h à 12 h : *Initiation à la remise en forme.* Séances de 30 minutes par groupe de 9 personnes - **Salle de la Scaldobrigienne, face à la mairie.**

De 14 h à 15 h 30 : Intervention d'une infirmière sur *l'équilibre alimentaire* - **Salle polyvalente.**

Jeudi 8 octobre :

De 10 h à 12 h : *Concours de pâtisserie* (tarte au sucre et tarte au libouli). Amenez votre matériel adéquat - **Centre Benoît Frachon.**

 **Deux bons d'achat à gagner !**

Le midi : *Plateau-repas offert par le C.C.A.S.* - **Centre Benoît Frachon.**

À partir de 15 h : *Spectacle patoisant* (reporté suite à l'arrêt préfectoral du 25 septembre).

Vendredi 9 octobre :

De 10 h à 11 h 30 : Echange sur *les réseaux sociaux* - **Auditorium de la médiathèque.**

De 15 h à 17 h : *Concours de la plus belle voix des Scaldos* (reporté suite à l'arrêt préfectoral du 25 septembre).



La semaine bleue
Du 5 au 10 octobre 2020

Moments de convivialité

Ateliers

Concours

Journée patoisante

Marche bleue

Activités gratuites proposées par le C.C.A.S. dans le cadre de la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées

Inscriptions en mairie pour les seniors à partir de 62 ans
Opérations en partenariat avec les commerçants

Programme détaillé disponible en mairie, sur <https://www.escaudoeuvres.fr> et sur <https://www.facebook.com/ville.escaudoeuvres.officielle/>

Samedi 10 octobre :

Distribution à domicile de colis du terroir par la municipalité. Si vous pensez être absent, merci d'en informer la mairie en appelant le 03 27 72 70 71. Vous pourrez venir retirer votre colis en mairie à partir du lundi 12 octobre.

Pour la sécurité de tous, les activités se dérouleront dans le strict respect des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement.

AVEC VOTRE COMPTE AMELI, GAGNEZ DU TEMPS DANS VOS DÉMARCHES DE SANTÉ

Votre compte ameli vous permet d'accéder à tout moment à vos services de l'Assurance Maladie.

FACILITEZ-VOUS LA VIE

- ◆ Consultez vos remboursements en temps réel.
- ◆ Téléchargez vos relevés mensuels.
- ◆ Téléchargez votre attestation de droits et d'indemnités journalières.

- ◆ Consultez les tarifs, horaires, spécialités et localisation des médecins et établissements de soins autour de vous.
- ◆ Contactez un conseiller.

GAGNEZ DU TEMPS, FAITES VOS DÉMARCHES EN LIGNE

- ◆ Déclarez votre nouvelle adresse.
- ◆ Mettez à jour votre R.I.B.

- ◆ Déclarez la naissance d'un nouveau-né.
- ◆ Déclarez la perte ou le vol de votre carte Vitale.

PLUTÔT MOBILE ? UTILISEZ L'APPLI AMELI

Depuis votre téléphone portable, recherchez "Ameli" dans l'App Store ou Google Play.

LE CANCER DU SEIN, PARLONS-EN !

Octobre rose est le mois d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Le dépistage du cancer du sein a pour objectif de **diminuer le nombre de décès causés par le cancer du sein**.

Ce dépistage organisé concerne **toutes les femmes entre 50 et 74 ans**, sans symptômes et n'ayant pas de facteurs de risque particuliers de cancer du sein, autre que leur âge.

Les femmes ayant un risque élevé ou très élevé de cancer du sein peuvent bénéficier d'un suivi spécifique. Ce dépistage peut être pris en charge à 100 % pour les examens recommandés dans leur situation.

Portez un ruban rose pour participer à ce grand mouvement de sensibilisation. Rendez-vous dans l'un des accueils de l'assurance maladie pour obtenir un ruban rose et l'accrocher sur votre vêtement.

Rendez-vous sur :

<https://www.ameli.fr/hainaut/assure/sante/themes/cancer-sein>

pour tout savoir sur le cancer du sein, son traitement et le dépistage.



"MES REMBOURSEMENTS SIMPLIFIÉS"

Depuis décembre 2019, la C.P.A.M. du Hainaut a mis en place le dispositif "Mes remboursements simplifiés" qui vous permet d'être remboursé des frais d'utilisation de votre véhicule personnel ou des transports en commun.

Vous vous êtes rendu chez un spécialiste, vous avez été hospitalisé... À cette occasion, vous avez utilisé votre véhicule personnel ou les transports en commun.

Avec la **prescription médicale** de transport établie par votre médecin, vous pouvez demander, directement en ligne, le remboursement de vos frais de transports.

"Mes remboursements simplifiés" est une plateforme 100 % dématérialisée qui vous permet de faire en ligne votre demande de remboursement. Elle vise à simplifier et accélérer la demande de remboursement des frais de transport grâce à la dématérialisation des échanges.

Sur le site internet <https://mrs.beta.gouv.fr>, déclarez vos frais de transport médicaux en 3 clics via votre smartphone, tablette ou ordinateur :

- ◆ **Renseignez votre trajet** : saisissez les informations nécessaires : nombre de kilomètres, frais de péage, frais de stationnement.
- ◆ **Joignez vos justificatifs** : photographiez ou scannez votre prescription médicale de transport et vos justificatifs (tickets de parking, de bus, de péage...).
- ◆ **Validez votre demande en ligne** : vérifiez vos informations et envoyez votre demande de remboursement. Vous recevrez une confirmation de traitement.

LES AVANTAGES

- ◆ Simple, les démarches se font en ligne de façon sécurisée.
- ◆ Rapide, le remboursement est effectué en moins d'une semaine.
- ◆ Économique, vous n'avez pas de franchise médicale.

C'est un lieu d'accueil de proximité gratuit au service des personnes âgées, des personnes en situation de handicap (M.D.P.H.), de leur entourage et des professionnels.

CLIC CAMBRAI OUEST

L'équipe vous informe et vous écoute pour :

- ◆ renseigner, de manière personnalisée, sur l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes âgées et personnes en situation de handicap (accès aux droits, aides et prestations, services de maintien à domicile, offre de soins, structures d'accueil, aides financières, mesures de protections, loisirs, ...);
- ◆ orienter vers les services ou professionnels compétents en fonction de votre situation;
- ◆ évaluer avec vous vos besoins et élaborer ensemble un plan d'accompagnement respectant votre projet de vie et mobilisant les ressources et compétences disponibles;
- ◆ coordonner l'action des différents professionnels.



Le relais autonomie organise des actions de prévention gratuites tout au long de l'année :

- ◆ en ligne : ateliers aides aux aidants, qi gong, ...
- ◆ en présentiel : gymnastique cognitive, sophrologie, formation aux réseaux sociaux (Facebook, Zoom), danse, ...

Toutes les actions sont disponibles sur leur site Internet : <https://clic-cambresis.fr> et sur leur page Facebook [Cliccambraiouest relais autonomie](#).

C.L.I.C. Cambrai Ouest relais autonomie

24 boulevard Faidherbe
59400 CAMBRAI
03 27 82 80 53

Antenne : 1A rue Jean Jaurès 59159 MARCOING

À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS SE TROUVE UN SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE

Un service qui peut vous aider pour l'entretien du linge et du logement, pour la préparation des repas, pour la prise des repas, pour effectuer vos courses, pour vous lever ou vous coucher, pour votre transfert et pour votre toilette.

Aide à la personne



SIVU

Sociale Symbiose

Son activité d'aide à la personne l'autorise à intervenir auprès de personnes actives ou inactives et/ou handicapées, ayant besoin d'une aide à la personne (aides à la toilette, habillage/déshabillage, lever/coucher, transfert, accompagnement extérieur, changes, prise de repas) ou d'une aide à la vie quotidienne (aides aux repas, réchauffages, courses, garde de jour, entretien du logement). Les interventions peuvent être ponctuelles (suite à un retour d'hospitalisation, l'absence d'un proche aidant, ...) ou pérennes (dossiers A.P.A., P.C.H., caisses de retraites, ...) et peuvent donner lieu à des soutiens financiers.

Sur simple appel au 03 27 79 62 17 ou demande de visite, deux administratifs sont à votre écoute pour répondre à vos questions, vous orienter.

Ce service d'aide à domicile est proposé dans notre ville à des tarifs horaires préférentiels et vous permet de bénéficier de 50 % de réduction d'impôt ou de crédit d'impôt si vous êtes non imposable.

Ce S.I.V.U. regroupe 24 intervenantes à domicile qui effectuent avec discrétion des prestations principalement chez les personnes âgées, pour lesquelles un savoir-être et un savoir-faire s'avèrent indispensables.

En 2019, près de 135 personnes ont fait appel à ses services et les retours positifs des enquêtes de satisfaction prouvent combien ses aides et accompagnements sont utiles et nécessaires sur notre territoire.

Par le biais de formations, d'échanges de bonnes pratiques et de tutorat, le S.I.V.U. s'efforce de valoriser ce métier en accueillant aussi de jeunes élèves s'orientant vers la filière sociale.

Fort d'une évaluation externe effectuée en mars 2019 par un cabinet d'audit, le S.I.V.U. présente un bon niveau de service avec une présidence, un encadrement et des professionnels investis et compétents.



UN NETTOYAGE CITOYEN BIEN NÉCESSAIRE !

Nettoyons la nature !
Samedi 26 septembre 2020



ENFANTS ET ADULTES

Venez nombreux en famille pour rendre à notre ville sa beauté naturelle !

Rendez-vous à 14 h au centre Benoît Frachon

Avec le concours de Nettoyons la nature! E.Leclerc

<https://www.facebook.com/ville.escaudoevres.officielle/>

Samedi 26 septembre, la ville avait donné rendez vous aux habitants pour l'opération "Nettoyons la nature !" organisée chaque année par le groupe E. Leclerc.

Une trentaine de participants, de toutes les générations, ont arpenté les rues de la ville pour ramasser les déchets présents sur les trottoirs, dans les ruelles ou sur les parkings. Au total, **près de 40 sacs poubelles ont été envoyés en déchèterie**, ainsi que les **deux bennes des services techniques**.

Nous tenions à remercier celles et ceux qui ont donné de leur temps pour le bien-être de tous et nous nous félicitons de cet engagement citoyen. Plus que jamais, nous devons faire preuve de solidarité et de citoyenneté pour changer l'image de notre ville.

Chaque jour, les services techniques œuvrent pour nettoyer et embellir notre ville, mais cela ne suffit malheureusement pas. Nous avons besoin du concours de vous tous pour tenir cette promesse, celle d'une ville plus propre, plus verte et plus respectueuse de l'environnement.

Nous comptons sur vous pour continuer à balayer le trottoir devant vos habitations, pour trier vos déchets et les réduire, et pour rentrer vos poubelles après le passage des services de collecte de déchets. Collectivement, nous pouvons faire plus. D'autres nettoyages citoyens seront organisés dans l'année et nous vous espérons encore plus nombreux la prochaine fois.



ESCAUDŒUVRES, VILLE ÉCOLOGIQUE !

Depuis sa prise de fonction en mai dernier, la municipalité engage de grands changements pour rendre notre ville plus propre, plus verte, plus agréable et plus écologique.

La commission de l'environnement et de la transition écologique a déjà engagé des chantiers importants pour tenir ses engagements et répondre à vos attentes :

GARANTIR LA PROPRETÉ

De nouvelles poubelles seront installées prochainement sur l'axe de la rue Jean Jaurès, aux abords des commerces, de la place Mitterrand et du poumon vert, pour garantir une ville plus propre. De nouvelles poubelles seront commandées sur le budget 2021 pour les autres espaces de la ville.

Des composteurs municipaux vont être installés dans les écoles, les cimetières et les jardins communaux pour permettre une valorisation des déchets naturels.

Des cendriers seront installés devant les commerces pour éviter les mégots de cigarettes qui jonchent les trottoirs et polluent l'eau des nappes phréatiques. Ces mégots seront récoltés par l'entreprise MÉGO! qui les recycle en mobiliers urbains.

Depuis le début de l'année 2020, la C.A.C. recycle désormais TOUS les emballages plastiques (barquettes, pots de yaourt, film alimentaire... → Voir rappels des consignes de tri en page suivante). Nous vous engageons plus que jamais à recycler un maximum de vos déchets pour permettre leur valorisation et ainsi éviter leur incinération.

MIEUX GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES

Cette année, le fleurissement de la ville a été pensé pour faire des économies en eau avec la plantation de fleurs plus résistantes à la sécheresse.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La ville s'engagera en 2021 sur le projet régional "1 million d'arbres en Hauts-de-France". La plantation d'arbres permettra la préservation de la biodiversité et agira sur la qualité de l'air de notre ville, tout en climatissant naturellement les espaces publics en cas de canicule.

Des prairies fleuries seront plantées sur des espaces verts de la ville afin de permettre la protection des insectes et de la biodiversité.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nous lançons un appel à candidature citoyenne pour la création d'un CONSEIL CITOYEN D'ACTION ÉCOLOGIQUE composé d'habitants de la ville. Ce conseil consultatif pourra participer à l'élaboration des projets et donner des idées pour accélérer la transition écologique dans notre commune.

Pour en faire partie, vous pouvez candidater en envoyant un mail à l'adresse suivante :

environnement@escaudoeuvres.fr

ou en donnant vos coordonnées à l'accueil de la mairie.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les participantes et tous les participants du concours des maisons fleuries. Vous étiez 24 candidats cette année.

Le jury citoyen présidé par Gilles WECLAWIAK de "L'atelier des fleurs" a jugé avec neutralité les différents jardins fleuris et jardins potagers communaux. Une cérémonie de remise des prix sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront. Merci à Gilles WECLAWIAK pour sa belle collaboration au projet.

GARDER NOTRE VILLE PROPRE ET AGRÉABLE

La préservation de notre environnement demande l'engagement de tous. La municipalité sera au rendez-vous et nous avons besoin de votre aide pour aller encore loin.

Merci de bien vouloir nous aider dans cette tâche au quotidien en **entretenant votre trottoir du mieux possible**. L'arrêté municipal du 6 août 2015 prescrit aux riverains (locataires et propriétaires) l'entretien du trottoir et du caniveau sur toute la longueur de leur habitation. Cela concerne le balayage, le désherbage et le démoussage. Des solutions naturelles existent : le binage, l'arrachage ou l'eau bouillante avec vinaigre blanc et gros sel.



De plus, lorsqu'il y a des épisodes de neige ou de verglas, il est demandé à chacun de débayer ou de répandre du sel, du sable ou des cendres afin d'éviter les chutes de piétons qui pourraient engager la responsabilité du riverain en cas de dommage.

Les poubelles n'ont pas vocation à rester sur la voie publique. Pensez à les rentrer une fois la collecte effectuée. Leur présence hors du jour de ramassage des ordures ternit notre cadre de vie et constitue un danger pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les enfants en poussette qui doivent les contourner pour passer leur chemin. Chacun a son rôle à jouer pour éviter la prolifération des rats et donner une image plus belle de notre ville.



DÉFI CLIMATIQUE

La Région mobilise les acteurs locaux en faveur du reboisement du territoire et engage une enveloppe de 2 millions d'euros



Plan 1 million d'arbres en Hauts-de-France



Commission Permanente du 30 avril 2020

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, vous pouvez déposer tous vos emballages dans le bac de tri (poubelle à couvercle jaune). Ils sont maintenant recyclés et valorisés.



2020

www.agglo-cambrai.fr



**DÉSORMAIS
DANS VOTRE COMMUNE,
VOUS POUVEZ DÉPOSER
TOUS VOS EMBALLAGES
SANS EXCEPTION
DANS LE BAC DE TRI**

Emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires,
mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

1 C'est un emballage ?
Dans le bac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle

2 Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.

3 Déposez vos emballages
en vrac dans le bac.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



!
NE PAS
IMBRIQUER
LES DÉCHETS
LES UNS
DANS LES
AUTRES

A TRIER



!
VOUS LE SAVEZ,
UN EMBALLAGE
EST LE MATÉRIEL
SERVANT
À EMBALLER.
PAR EXEMPLE :
UN JOUET
EN PLASTIQUE
N'EST PAS
UN EMBALLAGE



VOTRE COLLECTIVITÉ S'ENGAGE AVEC CITEO POUR LE TRI ET LE RECYCLAGE
Un doute, une question sur le tri ?



03 27 72 40 00
www.agglo-cambrai.fr

#SUIVEZMOI
sur consignesdetri.fr



CITEO

Extrait du "guide pratique de vos déchets 2020" édité par la Communauté d'Agglomération de Cambrai
et téléchargeable sur <https://www.agglo-cambrai.fr>



M^{me} Corinne CAMBAY - 3^e adjointe au maire

DE NOUVEAUX LOGEMENTS LIVRÉS PAR PARTENORD HABITAT

Troisième site créé sur notre commune depuis 2007 par Partenord Habitat, 29 logements locatifs ont accueilli leurs premiers occupants lundi 5 octobre.



Ce nouveau site urbain, implanté rue Jean Jaurès, non loin du rond-point de la sucrerie, se compose de 11 maisons individuelles et d'un bâtiment collectif "Martin-Luther-King" de 18 logements sociaux. À l'entrée de cette résidence, des appartements sont destinés à recevoir des personnes seules. Les fondations avaient été posées en octobre 2018 et l'ensemble devait être livré pour fin mars 2020. Cependant, avec la crise sanitaire du printemps, les travaux ont accusé un peu de retard, mais tout s'est accéléré au cours de l'été pour permettre l'arrivée des premiers locataires début octobre.

Le nom de "rue de la Paix" pour la voie qui dessert cette parcelle a été validé lors de la réunion du conseil municipal du 9 mars 2020. Nous sommes heureux d'accueillir ces familles qui augmenteront notre démographie et amèneront assurément de nouveaux élèves dans nos écoles.



M^{me} Murielle SAKALOWSKI - 5^e adjointe au maire

ÉCOLES ET PETITE ENFANCE

UNE RENTRÉE DES CLASSES ADAPTÉE AU CONTEXTE SANITAIRE

Le 1^{er} septembre, les établissements scolaires de la commune ont rouvert leurs portes en mode Covid-19, après une année scolaire plus que perturbée.

Nombreux ont été les parents à manifester leur inquiétude en mairie et sur la page Facebook de la ville. Cependant, chaque école avait établi son protocole de rentrée pour que les élèves soient accueillis dans de bonnes conditions.

À la rentrée, les écoles enregistraient des effectifs en baisse par rapport à l'année dernière, mais 9 nouveaux enfants ont été inscrits depuis.

Les 290 élèves se répartissent de la façon suivante :

- ◆ école maternelle Paul Langevin : 54 élèves ;
- ◆ école maternelle Suzanne Lanoy : 74 élèves ;
- ◆ école élémentaire Joliot-Curie : 70 élèves ;
- ◆ école élémentaire Jean Lebas : 92 élèves.

Une nouvelle directrice a pris ses fonctions à l'école élémentaire Joliot-Curie en la personne de M^{me} Laura FIEVEZ, enseignante depuis 11 ans, maman de 3 enfants et ancienne directrice de l'école maternelle Victor Duruy à Iwuy. Nous lui souhaitons la bienvenue.



ACTIONS DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LANOY-LEBAS

Régulièrement, l'association des parents d'élèves Lanoy-Lebas organise des activités destinées à soutenir l'action éducative des enseignants et à promouvoir l'éveil des enfants.

Au moins de juin, à la demande de M^{me} Christine NOGUEIRA, directrice de l'école maternelle Suzanne Lanoy, l'association a fait revenir Kévin (blackwipestore), l'artiste graffeur qui avait déjà exercé son savoir-faire sur le mur du préau de l'école Jean Lebas lors du week-end de l'exposition Lego. Une fois encore, il a su embellir de son art les murs d'une école de la ville en faisant passer un message de respect et de tolérance. Un grand merci à lui ! Il reviendra dans notre ville pour exposer ses œuvres et embellir la salle de motricité de l'école Suzanne Lanoy dans le cadre d'un projet pédagogique.



Pour agrémenter l'étang communal, les membres de cette association ont mis en place un jardin citoyen à proximité. Des potagers ont été installés par leur soin. Vous pouvez aller arroser et cueillir des légumes, mais aussi en replanter !



Ils ont investi cet été dans des pochoirs et ont ajouté de la couleur et des jeux dans les cours des deux écoles Suzanne Lanoy et Jean Lebas. Les enseignants comme les enfants sont ravis !



VOIRIE ET TRAVAUX

M. Jean-Jacques DESPIERRE - 6^e adjoint au maire



QUELQUES AMÉNAGEMENTS

LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE FOOTBALL

Les travaux de conversion de cet équipement sportif se sont terminés durant la saison estivale avec le tracé des lignes et la pose d'une main courante et de pare-ballons. Gageons que ce nouveau terrain sera bien apprécié de nos joueurs petits et grands et les emmènera vers la victoire.

Erratum : Dans l'éditorial du premier ScaldoMag, une erreur d'unité s'est glissée pour le volume annoncé de la cuve d'eau. Sa contenance réelle est bien de 10 000 l, soit 10 m³.



Pour améliorer la circulation autour de la Poste, ainsi que la sécurité des passants, un marquage des voies de circulation pour les voitures et les piétons, ainsi que des emplacements de stationnement a été effectué par la société Aisne Application sur le trottoir devant la Poste, au parking du centre Benoît Frachon et à celui derrière la mairie.



M. Christian HENNEBICQ - Conseiller municipal délégué

SÉCURITÉ

DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE "VOISINS VIGILANTS"

Ce dispositif élaboré dans le but de lutter contre les cambriolages, les agressions et le repérage par des individus malintentionnés a pour objectif de se protéger les uns les autres. Il permet une intervention rapide des forces de police, notamment lors de cambriolages ou de faits de délinquance.

PRÉSENTATION

C'est un contrat moral avec les habitants en relation avec la police nationale : une union pour collaborer autour de valeurs communes de cohésion et de respect. Le dispositif est basé sur le principe du volontariat des riverains. Son application concrète se traduit par tout signalement de quelque chose d'anormal chez un voisin absent avec les moyens modernes de communication afin de renseigner rapidement les forces de sécurité dès le constat d'un événement inhabituel et suspect dans le quartier ou sur la voie publique. L'opération est également un moyen d'être informé des éventuels délits dans le quartier pour s'en prémunir rapidement.

OBJECTIF

Cette chaîne de vigilance est avant tout mise en place dans un but de dissuasion. Le

but du dispositif est de former un maillage de personnes volontaires dans l'ensemble des quartiers afin d'assurer une vigilance passive dans le respect de la vie privée des concitoyens sur des déplacements ou comportements suspects et ainsi diminuer les cambriolages, actes de délinquance ou agressions. Il a pour principale vocation d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation et accroître l'efficacité de la prévention de proximité. L'idée est de bien se protéger les uns les autres et n'est pas à rapprocher de la délation. Le dispositif permettra également d'apporter de l'aide aux personnes âgées isolées en cas de besoin.

SCHÉMA D'INTERVENTION

Quand un voisin vigilant observe un fait suspect ou très inhabituel, il prévient par tout moyen de communication son référent de quartier (hors flagrant délit) qui, lui-même, appelle la police nationale pour reporter les éléments mémorisés : plaque d'immatriculation, signe distinctif, voisin concerné, coordonnées des témoins. Le rôle des "Voisins vigilants" se limite à avoir l'œil à de possibles déplacements anodins, à des renseignements, mais ils ne se substituent pas à la police



nationale. En aucun cas, ils ne peuvent organiser des patrouilles civiles ou intervenir dans le maintien de l'ordre. "Voisins vigilants" permet à chaque quartier de se mobiliser de façon citoyenne pour la sécurité publique et ainsi renforcer le lien social. Le dispositif "Voisins vigilants" est signalé à chaque entrée de commune par un panneau.

APPEL AU VOLONTARIAT

Pour renforcer le maillage des voisins vigilants sur la commune, nous avons besoin de nouvelles personnes volontaires. Celles et ceux qui souhaitent adhérer à cette participation citoyenne doivent se faire connaître en envoyant un message à l'adresse :

voisins.vigilants@escaudoevres.fr



L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ 2020

Avec les restrictions sanitaires en vigueur cet été, le nombre d'enfants accueillis a été nécessairement limité et le centre sportif n'a pu être mis en place. Malgré cela, les participants ont très apprécié les activités proposées.

Durant les deux périodes de l'A.L.S.H., des référents Covid étaient présents à chaque centre pour veiller au bon respect des mesures de sécurité sanitaire. Les locaux étaient aérés et nettoyés plusieurs fois par jour par le personnel communal.

EN JUILLET

Les 29 enfants du centre maternel ont découvert différents métiers par le biais d'activités, d'ateliers et d'intervenants (fleuriste, pompiers, ...).

De leur côté, les 47 jeunes du centre primaire sont partis à l'aventure au sein du centre Benoît Frachon transformé pour l'occasion en île à la façon de Koh Lanta, le tout au travers d'expériences scientifiques, d'intervenants, d'initiation et d'épreuves sportives dans le respect des gestes barrières.



EN AOÛT

L'équipe d'animation avait travaillé sur le thème du voyage à travers les époques. Une journée champêtre avait été organisée : kermesse d'antan, ballade en calèche et à poney, repas champêtre. Les enfants ont participé à diverses activités tout aussi intéressantes les unes que les autres : animation rollers, atelier magie, conte animé, spectacle de marionnettes, ...

Une fête foraine s'était invitée à la maison, des structures gonflables avaient été installées toute la dernière semaine à la salle polyvalente, pouvant accueillir chaque jour un nouveau groupe de manière à gérer la désinfection des structures avant d'autres utilisations.



M. Laurent LERICHE - Conseiller municipal délégué

M^{me} Delphine VÉRIN - Conseillère municipale déléguée

M. Nicolas VANESSCHE - Conseiller municipal délégué

M^{me} Gwenaëlle PRINCE - Conseillère municipale déléguée

FÊTE DU SPORT ET DE LA CULTURE

Afin de présenter le panel des activités sportives et culturelles à la population, quatre commissions municipales avaient réuni une trentaine d'associations pour la première fête du sport et de la culture le 12 et 13 septembre. Retour en images sur ce week-end d'animations.

Samedi après-midi, un tournoi de Kin-ball eut lieu sur le terrain de football, rue des Violettes, sous l'arbitrage de Franck THUILLEZ, animateur sportif, et animé par Laurent LERICHE, conseiller municipal délégué aux sports. 8 associations se rencontrèrent dans une ambiance bon enfant et sous un beau ciel bleu. Le tournoi fut remporté avec brio par le club de hockey.

À partir de 18 h, l'union commerciale et artisanale "Scaldo Bouge" proposa une restauration et une buvette. Les forains avec le manège enfantin, la pêche aux canards et les structures gonflables de l'association des parents d'élèves Lanoy-Lebas enchantèrent les enfants.

En fin de journée, un concert gratuit du groupe Tonight Show emmena le public des années 80 à aujourd'hui.

Le dimanche, l'ensemble des associations sportives, culturelles, mais aussi de solidarité ou de mémoire étaient représentées sur l'ensemble du secteur de la salle polyvalente. Les visiteurs purent découvrir la qualité, ainsi que la diversité du tissu associatif scaldobrigien.

Des animations, des danses, des démonstrations et des essais rythmèrent cette journée animée par Franck BINET de Chérie FM. Du maquillage pour enfants et de la sculpture de ballon avaient été offerts par la municipalité.

Bravo aux associations pour la qualité de leurs stands et merci à tous pour le respect du port du masque et des gestes barrières qui contribuèrent à la réussite de cet événement.

Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition !



Un tournoi de Kin-ball bien disputé



Victoire du club de hockey !



L'union commerciale et artisanale "Scaldo Bouge"



Clôture du samedi par le concert de Tonight Show



Judo jujitsu



Mawashi karaté club



École de gymnastique enfants



O3 racing



La Scaldobrigienne - Remise en forme



Gardons la pêche



Danse de salon



Tennis de table



Club Handisport de Cambrai



Les amis de la Rasse



Groupe des généalogistes amateurs du Cambrésis



Atelier d'arts visuels de la médiathèque



Médiathèque "Liberté"



Club du Temps Libre



Ensemble et solidaires - U.N.R.P.A.



Harmonie municipale



Office municipal de la culture



Société des membres de la Légion d'honneur - Comité du Cambrésis



Harmolibre - Sophrologie



Scaldo'danse - École municipale de danse



Scaldocouture



The Flora Compagny



Cyclo-club



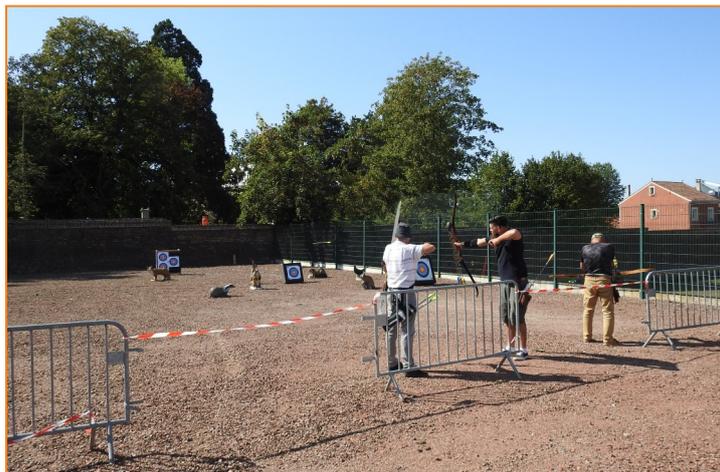
C.A.S.E. - Football



Hockey-club



Pétanque-club



Arc Escout

INITIATIVE CITOYENNE

UNE CHASSE AUX BOUQUETS DE FLEURS

M. Gilles WECLAWIAK, fleuriste et gérant de l'Atelier des fleurs, a créé une animation originale ce dimanche 4 octobre, veille de la Sainte-Fleur.

Au total, dix bouquets de fleurs avaient été disséminés dans Escaudœuvres et chacun était invité à les trouver pour les emporter gratuitement.

Cette chasse au trésor inédite a mobilisé bon nombre d'habitants à pied ou en vélo, jeunes et moins jeunes, qui ont ainsi profité du temps relativement clément pour parcourir les rues de notre commune en s'oxygénant et en passant un bon moment.



Merci à Gilles pour cette belle initiative qui a été très appréciée des participants et qui contribue au dynamisme de notre ville.

MAPRIMERÉNOV' : MIEUX CHEZ MOI, MIEUX POUR LA PLANÈTE

Améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie ? C'est possible depuis le 1^{er} janvier 2020 ! L'État vous propose une nouvelle aide financière : MaPrimeRénov', une aide juste qui s'adapte en fonction de vos revenus, une démarche simple et un bon geste pour la planète. MaPrimeRénov' vous permet de réaliser des travaux de rénovation énergétique à moindre coût. Du conseil personnalisé à l'obtention de l'aide, l'État vous accompagne.

QU'EST-CE QUE MAPRIMERÉNOV' ?

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le C.I.T.É. (crédit d'impôt pour la transition énergétique) est transformé en prime pour les ménages modestes, fusionnée avec l'aide Anah Agilité et versée dès l'envoi des factures des travaux. Cette prime unique est baptisée "MaPrimeRénov'". Le C.I.T.É. est maintenu pour les ménages non éligibles à cette prime jusqu'au 31 décembre 2020. À partir du 1^{er} janvier 2021, le bénéfice de MaPrimeRénov' est étendu à tous les ménages, à l'exception des plus aisés, à savoir les deux derniers déciles.

QUI A DROIT À CE DISPOSITIF ?

Le remplacement du C.I.T.É. par une prime pour les ménages modestes se fait selon les conditions de ressources de l'Agence nationale pour l'habitat (Anah). Pour bénéficier des aides de cet organisme, il faut afficher des ressources inférieures à certains plafonds.

Le logement pour lequel la prime est sollicitée doit constituer la résidence principale du demandeur. Il doit également se situer en France (métropole et départements d'Outre-mer) et doit être terminé depuis au moins deux ans. Les travaux doivent être réalisés par une entreprise labellisée R.G.E.

À noter également la mise en ligne, par le gouvernement, d'un outil permettant de simuler son éligibilité au dispositif, disponible à l'adresse :

<https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides>

MONTANT DE MAPRIMERÉNOV'

Le montant de la prime est plafonné à 20 000 € par logement, sur une période de 5 ans. Les personnes qui ne sont pas éligibles à cette prime peuvent demander à bénéficier du C.I.T.É.

Bon à savoir : il est possible de bénéficier des conditions du CITE 2019 pour les dépenses réglées en 2020, en cas d'acceptation d'un devis et de versement d'un acompte en 2019. Un avantage qu'il n'est pas possible de cumuler avec la prime.

La prime est calculée en fonction du niveau de ressources du demandeur et des économies d'énergie permises par les travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique.

DEMANDE DE MAPRIMERÉNOV'

Sauf en cas de dommages causés par une catastrophe naturelle, la demande de MaPrimeRénov' doit être effectuée avant le début des travaux.

La démarche s'effectue en ligne sur le site :

<https://www.maprimerenov.gouv.fr>

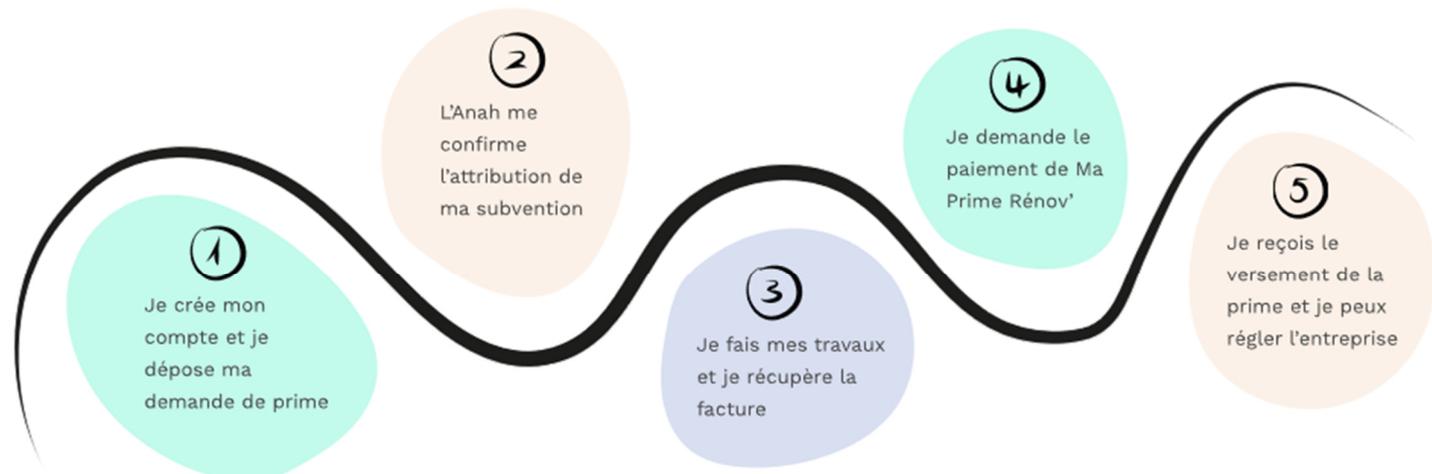
Les devis pour travaux de rénovation énergétique signés à compter du 1^{er} octobre sont éligibles au dispositif MaPrimeRénov'. Pour rappel, dans le cadre du plan de relance pour la France, le gouvernement a annoncé que la prime à la rénovation énergétique serait étendue aux propriétaires bailleurs, ainsi qu'aux copropriétés à compter du 1^{er} janvier 2021.

Pour les foyers les plus modestes, l'aide peut aller jusqu'à 90 % du devis, puis elle descend à 75 %, 60 % et à 40 % pour les ménages les plus aisés. À noter qu'un barème dédié devrait également être applicable en Île-de-France. Un simulateur est accessible depuis le 5 octobre pour permettre aux demandeurs de connaître le montant auquel ils sont éligibles. Une bonification de 1 500 euros pour les passoires thermiques et un soutien aux rénovations globales sont également prévus.



Tout le parcours en un coup d'œil

Après avoir identifié mon besoin de travaux, m'être renseigné sur les aides possibles dans ma situation et avoir obtenu mon devis, je décide de demander Ma Prime Rénov'. **Quelles sont les étapes pour l'obtenir ?**





La mairie s'illumine en rose à l'occasion d'Octobre rose !

Une mise en lumière nocturne à retrouver jusqu'à fin octobre pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.
<http://www.cancerdusein.org>

(article L.2121-27-1 du C.G.C.T. sur l'expression des groupes politiques des conseils municipaux)

DROIT D'EXPRESSION

M. Régis CRÉPIN - Pour les élus du groupe "Ensemble construisons l'avenir d'Escaudoèvres"

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

La réglementation sur le droit d'expression des élus de l'opposition pour les communes de 1 000 habitants et plus a changé depuis le 1^{er} mars 2020.

Conformément à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, dans les communes de 1000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Ces dispositions s'appliquent à la communication régulière sur les actions menées par la municipalité, quel que soit le support utilisé : publications périodiques éditées directement par la commune ou gérées par un tiers, diffusion sur papier ou par les technologies de l'information et de la communication.

C'est pourquoi nous nous exprimons pour la première fois dans le ScaldoMag.

Tout d'abord nous regrettons le rejet de notre recours au tribunal administratif pour résultats des municipales tronqués du fait de l'abstention élevée due aux mesures de précaution gouvernementales prises contre la Covid-19.

Le tribunal a statué, il faut l'accepter.

Toutefois, notre représentation est tout aussi légitime avec 23 % des voix que celle de la liste majoritaire qui a obtenu 26 % (52 voix d'écart) ; d'autant plus que parmi les 48.22 % des non votants bon nombre de voix aurait pu être en notre faveur.

Ceci n'a aucunement altéré notre motivation. Nous serons une opposition qui veillera à la défense des citoyens et au respect des règlements et des lois.

Citoyens et citoyennes d'Escaudoèvres, vous ne devez pas vous satisfaire de l'embellissement de l'arbre qui cache la forêt.

Nous attendons plus de l'équipe en place et nous resterons vigilants sur les projets de fond qu'une commune se doit de traiter.

Nous restons à votre disposition pour porter vos remarques et vos observations.

"Ensemble, construisons l'avenir d'Escaudoèvres"

- ◆ Courrier : à déposer en mairie.
- ◆ Mail : ecaescaudoevres2020@gmail.com
- ◆ Facebook : <https://www.facebook.com/ecaescaudoevres>

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.

AGENDA

OCTOBRE

- Du lundi 5 au samedi 10 **Semaine bleue** (voir le programme détaillé en page 3)
 Vendredi 9 **15 h 45** **Dépôt de gerbe à la stèle commémorative du capitaine MITCHELL (en public restreint)**
 Pont d'Erre
 Jeudi 15 **Inscriptions pour la campagne d'hiver 2020 des Restos du Cœur** - Centre Benoît Frachon
 Du lundi 19 au vendredi 23 **Stage "Fou de foot"** - Stade de football "Marceau Dhordain"
 Du lundi 19 au vendredi 30 **Accueil de loisirs des vacances de Toussaint**
 École Paul Langevin (centre maternel) et centre Benoît Frachon (centre primaire)
 Mercredi 21 **14 h 30** **Animation d'Halloween pour les enfants à partir de 7 ans** - Médiathèque "Liberté"
 Samedi 24 **10 h** **Animation d'Halloween pour les enfants de 4 à 6 ans** - Médiathèque "Liberté"
 Du samedi 24 au vendredi 30 **Exposition de street art avec Wipe** - Médiathèque Liberté"
 Samedi 31 **14 h 30** **Grand prix de pétanque de la ville d'Escaudœuvres (1^{re} manche)** - Boulodrome Noëlla Querleu

NOVEMBRE

- Mardi 3 **Inscriptions pour la campagne d'hiver 2020 des Restos du Cœur** - Centre Benoît Frachon
 Dimanche 8 **8 h à 16 h** **Brocante de l'association des parents d'élèves Lanoy-Lebas** - Salle polyvalente
 Samedi 14 **14 h 30** **Grand prix de pétanque de la ville d'Escaudœuvres (2^e manche)** - Boulodrome Noëlla Querleu
 Jeudi 19 **19 h** **Assemblée générale de l'O.M.C.E.** - Médiathèque "Liberté"
 Samedi 28 **14 h 30** **Grand prix de pétanque de la ville d'Escaudœuvres (3^e manche)** - Boulodrome Noëlla Querleu

DÉCEMBRE

- Vendredi 4 **18 h 15** **Assemblée générale du Pétanque-Club d'Escaudœuvres** - Boulodrome Noëlla Querleu
 Mercredi 9 **14 h 30** **Spéctacle de Noël : "Le calendrier de l'Avent"** - Médiathèque "Liberté"
 Samedi 12 **14 h à 19 h** **Marché de Noël avec chalets et musiciens ambulants** - Place François Mitterrand
14 h 30 **Grand prix de pétanque de la ville d'Escaudœuvres (4^e manche)** - Boulodrome Noëlla Querleu
 Dimanche 13 **10 h à 18 h** **Marché de Noël avec chalets, Père Noël et animations pour enfants avec mascottes**
 Place François Mitterrand
 Mercredi 16 **Distribution des colis de Noël par l'association "Ensemble et Solidaire" pour ses membres**
Noël de l'école de gymnastique enfants - Salle des sports Léo Lagrange
14 h 30 **Animation de Noël pour les enfants à partir de 7 ans** - Médiathèque "Liberté"
 Samedi 19 **10 h** **Animation de Noël pour les enfants de 4 à 6 ans** - Médiathèque "Liberté"
 Samedi 26 **14 h 30** **Grand prix de pétanque de la ville d'Escaudœuvres (5^e manche)** - Boulodrome Noëlla Querleu

OÙ TROUVER LE SCALDOMAG ?

Le ScaldoMag est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Scaldobrigiens.
 Il est téléchargeable et consultable sur le site Internet de la ville d'Escaudœuvres : <https://www.escaudoeuvres.fr>
 Il est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie et de la médiathèque.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service communication de la mairie au 03 27 72 70 67.

Directeur de la publication : Thierry BOUTEMAN, maire • Rédaction et photos : Mairie d'Escaudœuvres • Conception graphique, infographie, mise en page et préresse : Service communication de la mairie d'Escaudœuvres • Impression : Imprimerie municipale d'Escaudœuvres - 0510205217 • Dépôt légal : Octobre 2020 • Tirage : 1 552 exemplaires • Distribution : Service technique de la mairie d'Escaudœuvres.